

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 105 (1979)  
**Heft:** 2

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Fossés et ponts

par Jean-Pierre Weibel

Sous le titre « Suissez francophones, veillez au grain ! », le Journal de Genève publiait à fin juillet dans son courrier des lecteurs la lettre d'un de nos collègues, inquiet de voir la langue française négligée par l'administration fédérale. Il nous semble intéressant de la reproduire ici :

Je vous serais reconnaissant si vous pouviez faire prendre conscience aux Suisses francophones que, s'ils ne réagissent pas vivement, leur langue ne sera bientôt plus utilisée par certains services fédéraux.

Jusqu'ici on avait dû constater au sein de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) que les normes conçues en allemand n'étaient quelquefois pas traduites en français ou alors que la traduction n'intervenait qu'avec beaucoup de retard.

Je constate aujourd'hui que l'« Eidgenössische Amt für Strassen- und Flussbau » (Office fédéral des routes et des digues) fait publier un ouvrage très intéressant sur le développement des tunnels routiers en Suisse. Une édition est prévue en allemand (noblesse oblige), une autre en anglais. Rien n'est prévu en français !

Je veux bien reconnaître que l'anglais est la langue la plus répandue sur le plan international, mais si l'on vise cette clientèle, je dirais que le français est alors plus connu que l'allemand. Sur le plan national, en revanche, le français est encore, pour l'instant, une langue nationale. Pourquoi cette disparité de traitement de la part d'un office « fédéral » suisse ?

Je pense que les Suisses qui ont le souci de l'harmonie confédérale doivent veiller au grain. Ce petit paradis artificiel auquel nous sommes si attachés est une construction fragile que l'on doit entretenir avec beaucoup de soins et au prix, parfois, de sacrifices financiers. On ne doit pas se fonder uniquement sur des critères économiques. La paix confédérale vaut bien quelques francs.

Il existe suffisamment d'hommes politiques clairvoyants dans ce pays pour comprendre que ce genre de vexation peut engendrer à la longue un climat d'incompréhension entre les régions linguistiques. C'est aux « politiques » d'exiger des services fédéraux certains égards envers les minorités.

Pierre Moret  
Ingénieur EPF-SIA  
Martigny

Le problème soulevé n'est pas simplement celui de la susceptibilité exagérée d'une minorité au sein du pays. Il est révélateur d'une certaine dégradation — non voulue, mais réelle — des relations confédérales. Dans nombre de domaines, nous pouvons constater que l'attitude presque toujours très bienveillante de nos compatriotes alémaniques s'accompagne parfois d'une inconsciente suffisance : on veut bien reconnaître aux Romands le droit à l'existence et à la personnalité propre, en relevant toutefois que c'est sur les bords de la Limmat, du Rhin ou de l'Aar que se déroulent les choses vraiment sérieuses ou importantes. Cette attitude paternaliste, si peu fréquente soit-elle, trouve malheureusement un écho plus large que celle de nos compatriotes — nous en connaissons beau-



Malgré l'ouverture vers l'ouest et le sud, la Suisse romande existe par ses liens au sein de la Confédération (photo Swissair).

coup — qui reconnaissent dans les Romands des partenaires de plain-pied. En période de prospérité sans mélange, il est évidemment infiniment plus facile à la majorité alémanique — qui détient la plupart des centres de décision de l'administration et de l'économie privée — de faire la part belle aux Romands ; il faut en effet être pleinement conscient de ce que peuvent coûter les concessions de tout ordre faites à une minorité. Que l'horizon économique se charge de nuages, et voilà que certains oublient les déclarations et les actes de solidarité de naguère. Pour revenir aux cas cités par notre collègue, il serait désastreux que l'administration ou la SIA, par souci d'économie ou par désir d'éviter des difficultés, heurtent une minorité qui a contribué et continue de contribuer avec la même énergie, mais avec un style différent, à la prospérité de notre pays que nos Confédérés d'outre-Sarine. Ce que l'on pourrait appeler « la tentation du grand frère » se manifeste avec plus de violence encore dans le domaine économique. Qu'une industrie ferroviaire romande lutte avec succès pour la fourniture de matériel à des compagnies vaudoises, voilà que les Romands sont accusés de trahir la solidarité confédérale. Qu'une fabrique de Suisse allemande obtienne une commande, c'est simplement la juste victoire de la compétence. Qu'on ne croie pas que nous voulions creuser le fossé entre deux régions linguistiques, d'un poids économique fort différent. Pour lancer un pont, il convient de mesurer la distance qui sépare les deux rives. Et il faut malheureusement cons-

tater qu'on n'est pas toujours enclin chez nous à franchir une partie du chemin. Que ce soit pour des raisons plausibles ou à la faveur d'un alibi, la Suisse romande a souvent de la peine à ne pas tomber dans un certain isolationnisme. Pour démontrer par exemple que nous tenons à ce que soit faite au français la part voulue par le législateur, il convient que nous lui accordions tous nos soins. Publier et lire des articles en français est évidemment le meilleur moyen d'honorer cette langue et de la faire respecter. Dans notre domaine, il est hautement louable que la SIA tienne à avoir un organe officiel en langue française au même titre qu'en allemand ; elle ne peut que savoir qu'une péréquation est un élément important pour assurer à une minorité des moyens d'expression et d'information analogues à ceux de la majorité. En retour, la minorité doit apporter la preuve de son attachement à sa personnalité aussi bien qu'aux liens confédéraux. Le repli sur des préoccupations régionales, voire locales, contribue à amener de l'eau au moulin de ceux qui refusent à la Suisse romande sa qualité de partenaire à part entière dans la Confédération et dans ses réalités culturelles, économiques et sociales. Dans un monde où l'ouverture des frontières aux courants politiques et économiques est un élément important de la vie de chaque nation, notre pays ne peut accepter de mettre en danger son équilibre intérieur. La bonne dose d'individualisme que suppose l'exercice de nos professions ne doit pas nous faire oublier la priorité due à la solidarité confédérale.